
Ligue Francophone de Triathlon Procès-Verbal

de l'Assemblée Générale Ordinaire

Centre ADEPS de Jambes 17 mars 2024

Membres effectifs

Clubs présents, en visio compris : 33 (88 voix)

3T, ATCC, BATT, BTC, CCSTC, ECOPE, ETC, FLOT, JETT, LG, OMAX, OTT, P8, PMX, RCBT, RMT, TA, TCA, TCDM, TDCH, TITAN, TNT, TPA, TRI4PHIL, TRICALIDI, TRICC, TRIFLY, TRIGT, TTB, TURBO, TWT, WAAT, WOLVES.

Clubs ayant donné procuration : 6 (10 voix)

CCCTRI, HTT, SB, TCBM, TG, TO3AG.

Clubs absents : 40 (68 voix)

ADAG, BBRT, CARIBOOST, CCT, CTM, ETM, ETT, EUPEN, GANT, GTC, LDLV, LSTT, MADRES, NSTT, OTC, PDO, Q3T, RST, SCBTRI, STPROM, STT, SVTT, T4B, TNTB, TRI4US, TRIA, TRI-B, TRIBI, TRIGS, TRILGE, TRIM2R, TTRS, TTDA, TTF, TTR, UTT, V3, VBW, WATTS, WT.

Equipe de la LF3 présente

Organe d'Administration

Président :	Louis Bouillet
Vice-Président :	Thomas Vanderlynden
Trésorier :	Robin Pétré (en visioconférence)
Administrateurs :	Luis del Solo Monique Houten Pauline Marin Aurore Vankoningsloo

Employés

Directrice générale :	Corinne Soubies
Administration et comptabilité :	Pascale Caro
Direction technique :	Thibault De Rijdt
Chargé de mission Développement :	Emilien Gilbert
Event Manager :	Olivier Henz
Responsable des réseaux sociaux :	Benoit Gueuning

Invités

Présidente du Conseil d'éthique :	Eléonore André
Référent éthique LF3 :	Olivier Beaujean
Président de la commission d'arbitrage :	Grégory Gillot

Quorum de présences

Au regard des points à l'ordre du jour, un quorum de présence n'était pas requis (conformément à l'article 25 des statuts).

Ordre du jour

1. Désignation du bureau de vote
2. Approbation du PV de l'AG 2023
3. Mot du Président
4. Présentation des nouveaux clubs et cessations d'activité
5. Rapport d'activité 2023
6. Perspectives 2024
7. Rapport du trésorier
8. Vote
9. Rôle de Belgian Triathlon versus LF3
10. Règlement d'Ordre Intérieur (ROI)
11. Tour de table

1. Désignation du bureau de vote

Deux volontaires parmi les clubs :

- 2 membres de l'OTT

2. Approbation du PV de l'AG 2023

Le PV est approuvé à l'unanimité.

3. Mot du Président

Le président remercie tous les clubs présents.

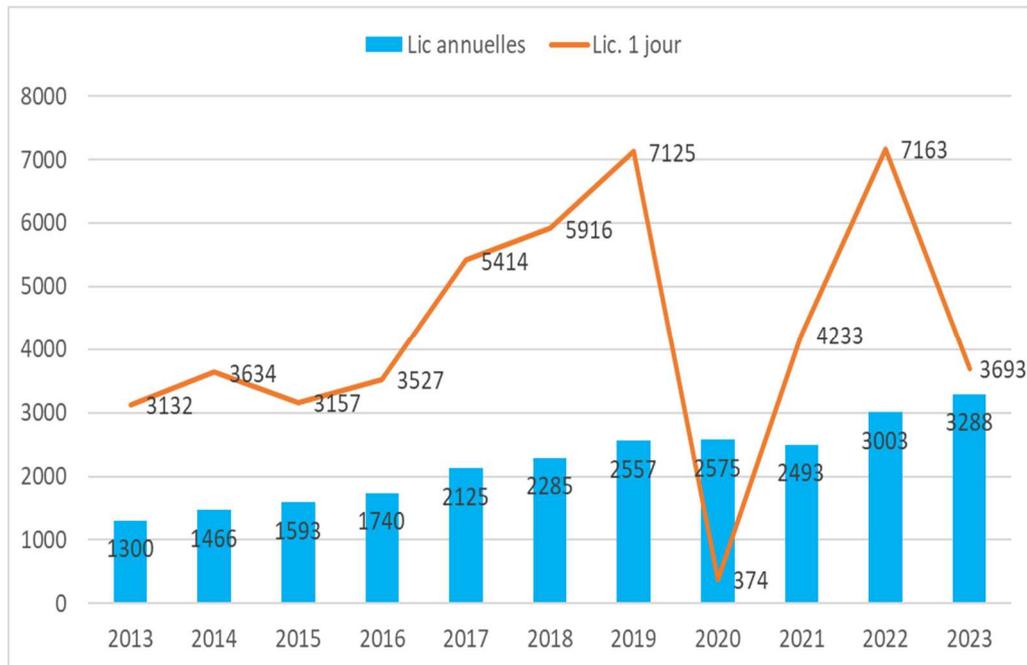
Election des administrateurs LF3

L'élection se fait dorénavant quand l'olympiade sera réellement achevée. En 2024, elle se fera le 17 novembre 2024 à l'occasion de la RDO.

Evolution des licences

Evolution régulière et positive des licences annuelles, + 10%.

La baisse des licences d'un jour est due au retrait des organisations de STProm. Ceux-ci reviennent en 2024.



4. Présentation des nouveaux clubs et cessation d'activité

Cinq nouveaux clubs ont rejoint la LF3 depuis l'année passée. Ils se sont présentés :

- One 2 Tri Team (OTT)



- TRICALIDI



- Triathlon Club Cominois (TRICC)



- Triathlon Woman Team (TWT)



- Respire Sports Triathlon (RST) : Absent



5. Rapport d'activité 2023

Le rapport d'activité 2023 (ANNEXE 1), envoyé par mail aux clubs, est présenté :

- **Equipe LF3 et gouvernance**
- **Formation et recyclage** présenté par Thibault De Rijdt
 - Nouvelles moutures de formations
 - avec une formation MS animateur
 - E-learning
 - 15 participants MSI
 - 32 participants MSA
- **Labellisation** présentée par Emilien Gilbert

Focus sur les jeunes

 - Nouvelle labellisation : 9 clubs
 - Journées initiation sport-santé
 - Recyclage des cadres sportifs ADEPS
- **Haut-Niveau** présenté par Thibault De Rijdt

Focus Haut Niveau : 4JT - 2ES - 9SHN

 - Principaux Résultats 2023
 - **Arnaud Mengal :**
2ème à la World Cup de Rome
3ème au Mixed relay test event à Paris (transformé en duathlon)
 - **Claire Michel :**
3ème au Mixed relay test event à Paris (transformé en duathlon)
11ème à la Grande Finale WTCS Pontevedra
 - **Arnaud Dely :**
2ème des championnats d'Europe de duathlon
 - **Maurine Ricour :**
2ème des championnats d'Europe de duathlon
 - **Noah Servais :**
Champion d'Europe d'aquathlon
 - **Sébastien Carabin :**
Champion du monde de cross duathlon
 - L'équipe de HP
 - 5 stages (27 jours au total)
 - 9 jeunes dans l'équipe
 - Dynamique de groupe ++

LG : regrette qu'on ne parle pas de l'handisport et notamment de Wim De Paepe.

- **Évènements 2023** présentés par Emilien Gilbert

- Stage adultes
 - 6-13 mai 2023
 - 120 licenciés
- Circuit Mettet à vélo
 - de juin à sept 2023
 - tous les mardis
- Nage en eau libre – Ciernau
 - 2 sept 2023
 - 96 participants
- Remise des prix Kids
 - 24 sept. 2023
 - 50 classés
- Gala de remise des Prix
 - 17 nov. 2023
 - 230 participants
- Réunion des Organisateurs
 - 26 nov. 2023
 - 20 clubs organisateurs

Arbitrage 2023

En 2023, sur les 27 évènements arbitrés il y a eu 160 prestations au total.

Une formation aura lieu le 14/04/24. Appel aux clubs à faire former des arbitres. La formation est gratuite pour les participants.

Assurances

Suite aux événements tragiques de la saison 2024, un groupe de travail a été constitué pour réévaluer la couverture proposée par Aréna.

Il a dans un premier temps conclu que la couverture Arena était une des meilleures possibles, mais qu'elle se faisait après l'intervention de la mutuelle pour laquelle il y a beaucoup de cas d'exclusions.

Une première négociation avec Arena a amené à une augmentation du plafond d'intervention et des frais de recherche ainsi qu'à une meilleure prise en charge dans les cas où la mutuelle n'intervient pas.

Les discussions sont toujours en cours pour améliorer les conditions de rapatriement, la couverture hors Europe et le taux de compensation.

Rappel est fait à chaque triathlète de bien vérifier sa couverture avant les compétitions à l'étranger : chaque cas est unique.

TRIGT : Si un athlète s'est blessé, tant qu'il n'est pas guéri de cette blessure et que le médecin ne donne pas son accord, il n'est plus assuré par ARENA. C'est un problème puisque certaines blessures ne sont pas handicapantes pour s'entraîner dans l'une ou l'autre discipline.

Conseil d'éthique

Présentation par Eléonore André (présidente) et Olivier Beaujean (réfèrent éthique) :

- Assurer la promotion et prévenir
 - Charte éthique de la LF3
 - Réfèrent éthique au sein du réseau éthique de l'Adeps
 - Rôle de conseil et d'avis
- Régler les conflits
 - Conciliation
 - Coercition

Il est demandé aux clubs de communiquer le nom de leur délégué éthique en sachant qu'il ne pourra pas être encadrant dans le club.

Le conseil d'éthique fait appel à candidature :

- Conditions : être membre d'un club affilié à la LF3 et ne pas exercer...
- Procédure : Les membres sont élus par l'AG sur proposition de l'OA pour des mandats de 2 ans
- Composition : De 3 à 7 membres effectifs

6. Perspectives 2024

Stratégie 2024 – 2028 présenté par Corinne Soubies

- Vision : Être un sport sociétal d'envergure inspirant les enfants, les jeunes comme les adultes.
- Valeurs :
 - Respect
 - Intégrité
 - Qualité
 - Inclusion
- Ambitions stratégiques :
 - Etablir une structure de qualité
 - Populariser notre sport
 - Augmenter le nombre de jeunes
 - Rendre le succès accessible

- Mission :
 - **Fédérer, soutenir et développer** le triathlon et les sports apparentés
 - **Promouvoir** ces sports et les **rendre accessibles** et **épanouissants** pour tous

Priorité 2024 de la LF3

1. Etablir une communication efficace avec nos clubs, nos athlètes et nos partenaires
2. Soutenir nos organisateurs d'évènements Faire la promotion du triathlon pour tous
3. Mettre en place une structure d'accompagnement de nos jeunes prometteurs
4. Etablir une unité nationale

Focus jeunes

1. Continuer l'insertion en milieu scolaire
2. Labellisation : développement de nouveaux outils
3. Maintenir l'action de terrain

Team HP – Longue distance

Projet plus ambitieux et plus professionnels avec plus de partenaires :

Merci à nos partenaires pour leur soutien à nos athlètes :



Haut-Potentiel

OBJECTIF 1 : Détecter les jeunes prometteurs : nouveau fonctionnement

- Deux Community Days

OBJECTIF 2 : Faire progresser les athlètes à haut-potentiel

- Organiser 2 stages à l'étranger et 6 W-E de regroupements en Belgique

OBJECTIF 3 : Initier et accompagner les athlètes à haut-potentiel aux compétitions nationales et internationales

- Premières participations cette année à des courses internationales
- Développement du travail avec des entraîneurs référents de la LF3

TCDM demande s'il faut attendre où en sont les jeunes (proche des chronos de référence) pour les envoyer au Community day. TDR : oui c'est mieux.

Haut-Niveau

- Focus sur les Jeux Olympiques pour Claire Michel et Arnaud Mengal
- Commencer à préparer la transition après les JO (départs de plusieurs athlètes cadres)
- Participations à des ETU juniors Cup pour les JT
- Focus sur les CE et CM Multisports

Formations 2024

OBJECTIF : Développer un trajet de formation pour les encadrants et les arbitres

- Refondre les formations des encadrants du MSA ni, MSI ni, Medu au MSENt
- Développer des formations hybrides
- Refondre les formations des arbitres avec un trajet d'évolution cohérent
- 3 modules MSa (dans les clubs)
- 1 module MSI (automne)
- 1 Module MSed (automne)
- Organisation d'un moment fédérateur pour les entraîneurs

Évènements 2024

- Entraînement vélo sur le Circuit de Francorchamps
 - Le 6 avril 2024 (et 3 autres dates)
- Stage de Sète (Balaruc-les-Bains)
 - Du 28 avril au 5 mai 2024
 - Participation d'une cinquantaine de licenciés
- Entraînement vélo sur le Circuit Mettet
 - De juin à septembre 2024, tous les mardis de 18h15 à 21h00
- Nage en eau libre (Centre du Cierneau des lacs de l'Eau d'Heure)
 - Le 11 mai 2024 et le 7 septembre 2024
- Remise des prix Kids (PMX)
 - Le 15 septembre 2024
- Gala de remise des prix
 - Soirée du 17 novembre 2023

- Réunion des organisateurs
 - Matinée du 17 novembre 2023

Arbitrage

- Formation des TOs entièrement revue (formations multi-supports, examen et supervision)
- Révision de la formation des HR en réflexion
- Désignation des TOs et des HR
- Organisation des présences sur les courses tout au long de l'année
- Travail avec la NTOC pour les désignations à l'international et l'évolution du règlement

La LF3 va travailler sur une communication claire concernant les "signes distinctifs"

Rappel : les box dans les zones de transition sont obligatoires



ETC : comment faire lorsqu'il y a deux zones de transition ?

Greg Gillot : dans la 1ère zone, un sac organisation (dropbag), c'est dans la 2ème zone que les box devront se trouver. Cette particularité sera transmise aux HR.

Olivier Henz : !! L'idéal se sont les box en plastique transparent, pas de couleurs ni signes distinctifs.

Organisations

Une nouvelle méthode de rentrée des dossiers d'organisation est en cours qui impliquera :

- La LF3
- L'organisateur
- Le Head referee
- Le chronométrateur

7. Rapport du trésorier

Robin Pétré, trésorier LF3 en visioconférence, parcourt et explique les différents documents comptables envoyés avec la convocation : ANNEXES 2 – 3.

Robin Pétré invite les clubs à regarder toutes les rubriques qui sont détaillées dans le compte de résultat.

Le Bilan et compte de résultat de l'ADEPS, reprend les mêmes rubriques mais détaille plus précisément les salaires correspondant à chaque subvention.

L'exercice 2023 se solde par une perte de -2217€.

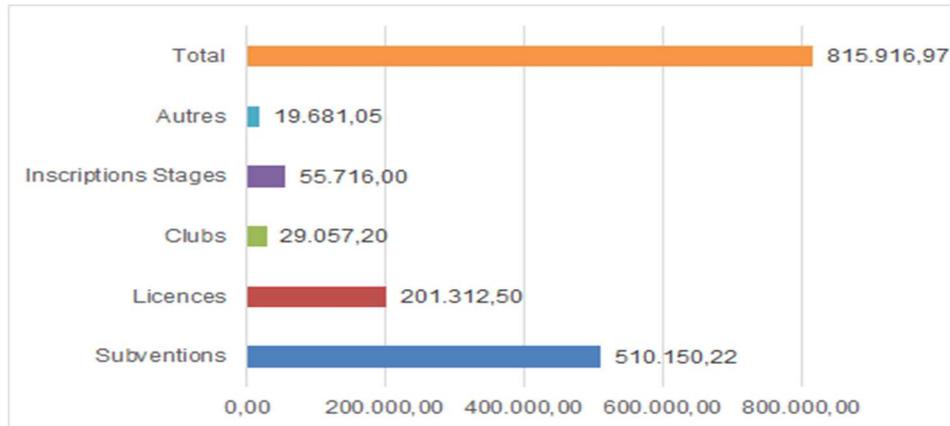
Notre experte-comptable externe qui vérifie que la comptabilité et les justificatifs sont tenues de manière complète et régulière et surtout qui correspond bien à loi comptable, elle le confirme et obtient les mêmes valeurs présentées.

Le trésorier remercie les personnes qui travaillent au quotidien et Pascale qui fait un travail

pour que ce soit fait en temps et en heure et qui est fortement appréciée au niveau de l'ADEPS pour sa rigueur.

Nous arrivons à un tel résultat grâce au travail quotidien des employés.

Entrées 2023

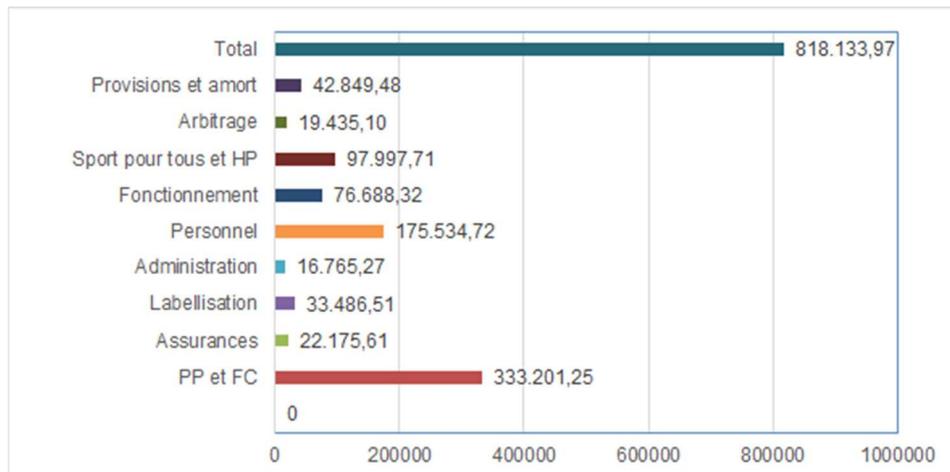


Cette année, pour être transparent sur les subventions reçues, nous avons incorporé celles du Plan Programme, Formation de Cadres, Détection HP, Labellisation en plus de celles du fonctionnement. Il en sera de même dans les dépenses.

Les subventions prennent une part importante des entrées, et sont utilisées dans les dépenses dans les mêmes proportions.

Il faut noter aussi que le nombre de licenciés et de clubs a augmenté.

Dépenses 2023



Comme dans les entrées, nous avons incorporé les dépenses des subventions. Celles-ci, ainsi que les frais de personnel, représentent une partie très importante de nos coûts.

Les provisions et amortissements sont déduits du résultat d'une part pour amortir le matériel acquis et d'autre part, en provision, pour des projets divers en 2024.

Evolution 2019 - 2023

Année	Entrées	Dépenses	Résultats	Dont prov. et amort.
2019	300 977,00 €	298 864,00 €	2 113,00 €	18 978,00 €
2020	262 556,00 €	264 799,00 €	- 2 243,00 €	86 180,00 €
2021	350 189,00 €	325 355,00 €	24 834,00 €	48 223,00 €
2022	451 540,00 €	434 562,00 €	16 978,00 €	14 662,00 €
2023	815 916,00 €	818 133,00 €	- 2 217,00 €	42 849,00 €

A l'exception de l'année COVID 2020 où la LF3 a aidé les clubs par des aides financières, les années positives nous ont permises de capitaliser pour investir dans des projets tels que le site web ou la plateforme des licences en ligne qui est toujours à l'étude.

L'année 2023 est légèrement en négatif mais avec des provisions constituées pour des projets futurs.

Budget 2024

Le budget 2024 (ANNEXE 4) est présenté. Il est ambitieux, pour nous donner les moyens de nos objectifs

- Capitaliser sur le bon résultat des années précédentes, et la croissance de la LF3
- Continuer à renforcer l'équipe pour supporter les clubs
- Investir dans Be3 pour uniformiser le national
- Développer certains projets stratégiques

La LF3 veut investir sur la croissance ainsi que sur le plan stratégique avec des projets concrets comme le renforcement de l'équipe, l'investissement au niveau de BE3, dans le paratriathlon et le sport féminin.

C'est un budget qui va permettre à la LF3 d'avancer dans la bonne direction. Ce résultat de -19.087,06€ (hors provisions et amortissements) s'explique par une orientation sur les investissements.

Ce résultat provient de l'augmentation de la masse salariale, de la cotisation Be3 qui est de 13.000€ au-dessus de l'année passée, de l'investissement au niveau marketing, ...

Robin Pétré remercie l'équipe qui a permis de rehausser ces subventions ce qui crée beaucoup de crédibilité au niveau de l'ADEPS.

Si vous avez des questions, nous sommes bien évidemment à votre disposition et aptes à vous répondre.

8. VOTE

Tous les points sont approuvés à l'unanimité.

Bilan et comptes 2023 :

- 98 Pour – 0 Abstentions – 0 Contre

Solde de l'année 2023 et décharge du trésorier :

- 98 Pour – 0 Abstentions – 0 Contre

Décharge des administrateurs pour la gestion 2023 :

- 98 Pour – 0 Abstentions – 0 Contre

Budget 2024 :

- 98 Pour – 0 Abstentions – 0 Contre

9. Rôle de Belgian Triathlon versus LF3

Une question wooclap est posée pour juger de la connaissance que les clubs ont des missions respectives de la fédération nationale (Be3) et la LF3.

Une clarification est ensuite amenée des missions de Be3 :

- Validation les critères de sélections pour les compétitions internationales
- Attribuer les manches qualificatives des CE/CM « groupe d'âge »
- Inscrire les athlètes aux compétitions internationales
- Etablir les règlements sportifs et imposer par exemple à tous les participants l'utilisation obligatoire d'une boîte en plastique (L45x35x25 cm) dans les zones de transition
- Sélectionner et attribuer les dates des différents Championnats de Belgique

Une clarification est ensuite amenée des missions de LF3 :

- Décider des critères pour rentrer dans l'équipe des hauts potentiels de la LF3
- Introduire les demandes de statuts ADEPS

10. Règlement d'Ordre d'Intérieur (ROI)

L'OA a travaillé sur une nouvelle version du ROI qui assouplit l'organisation générale de la Ligue. Il est disponible sur le site de la LF3 : <https://lf3.be/documents-asbl/>

Le point le plus important pour les athlètes dans ce nouveau ROI est la disparition de l'obligation de présenter un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du Triathlon pour les athlètes de plus de 18 ans. Les jeunes de moins de 19 ans devront toujours fournir un certificat médical de moins de 3 mois pour les licence d'un jour.

Cette obligation sera remplacée par une sensibilisation à la nécessité de suivi médical.

TRIGT : ne le retrouve pas dans le ROI. A. Vankoningsloo : ce qui ne se trouve pas dans le ROI

c'est que ce n'est pas obligatoire.

WOLVES : pourquoi cette décision ? N'est-ce pas un recul dans la prévention ? Louis Bouillet : cela se fait dans les autres ligues et est recommandé et soutenu par l'ADEPS.

JETT : est-ce que la commission médicale a été consultée ? Louis Bouillet : il n'y a plus de commission médicale mais comme dit précédemment, c'est recommandé par l'ADEPS.

TITAN : le club peut-il toujours le demander ? Oui

LG : il devrait toujours être demandé un test à l'effort pour les plus de 50 ans. Prévenir les athlètes de faire attention à leur santé et faire un suivi médical.

TRIGT : La ligue d'athlétisme ne demande plus de certificat mais, à la place, demande à tous les athlètes de signer une déclaration sur l'honneur qui reprend les risques et qu'ils les comprennent (format de la ligue). La LF3 pourrait faire de même.

OTT : n'est-ce pas un problème pour les compétitions à l'étranger ? En général, se sont les organisateurs qui demandent le certificat en plus de la licence, donc non.

Questionnaire sur les canaux de communication via wooclap



11. Tour de table

- BATT – BTC - Remerciements
OTT - TRI4PHIL :
- TNT : Il faut communiquer et informer les clubs sur les changements du certificat.
Louis Bouillet : une publication est prévue sur les réseaux sociaux.
- TITAN : Demande les sponsors à mettre sur les affiches évènements.
- RCBT : Demande de clarifier les documents licences/assurance
- TRIGT : Maintenez-vous le stage adultes en période scolaire ? Comme ça ne concerne que les adultes, un changement est-il possible ?
LF3 : Comme nos vacances scolaires sont différentes qu'en France, il y a moins de personnes sur le site, cela permet aussi aux enseignants de pouvoir participer. Un changement à l'avenir est possible.
- Box, pas de mention de la couleur, cela pourrait avoir une interprétation différente de chacun. Les HR doivent bien communiquer. Pourquoi ne pas dire clairement : pas d'importance pour la couleur ?
LF3 : une communication sera faite.
- WAAT : Faire une communication claire et précise sur l'obligation des box et des certificats.
- WOLVES : Merci à Pascale
- LG : Propose de l'aide au développement du paratriathlon + tester le matériel sur les organisations
- TCDM : S'étonne qu'il n'y ait que 1750€ de sponsoring. Un commercial indépendant, avec commissions, pourrait se charger de chercher des sponsors.
Louis Bouillet : la communication externe arrive à maturité, c'est dans les objectifs.
- Bravo à Pauline Marin (TWT) pour le développement du Tri féminin. Petit souci avec le nom du club, discrimination ? souci éthique ?
Pauline Marin : il y des clubs féminins dans d'autre sport, cela facilite l'intégration, permet d'aider les femmes à se lancer.
Régis Scyeur (LG) : développer l'inclusion inverse.
- ETC : Remerciements à Pascale pour sa disponibilité. Rappelle l'obligation d'un délégué éthique.
Signale des problèmes de proximité des évènements. Pas assez dans le Hainaut.
- JETT : Y a-t-il un désintérêt pour l'arbitrage ?
Greg Gillot : c'est multifactoriel. Une volonté d'ouverture et ne plus fonctionner en circuit fermé et ainsi récupérer un pôle de qualité
- ECORE (visio) : Concernant nos organisations de Swimrun (Butgenbach, la Gileppe et Robertville) nous cherchons un club qui souhaiterait reprendre le concept ou du moins se charger d'une grosse partie de l'organisation à partir de 2025. Nous n'avons malheureusement plus le temps de gérer toutes ces épreuves.
Créé en 2017 et connaissant un succès grandissant d'année en année, le swimrun a un bel avenir en Belgique. Ce serait dommage que cela s'arrête maintenant.
Vous pouvez nous contacter via info@ecoraceevent.be ou au 0497814679 pour en discuter. Merci et bonne continuation.

L'Organe d'Administration et les employés remercient les membres effectifs.

L'Assemblée Générale Ordinaire est clôturée.

Louis Bouillet, Président LF3

Rapport d'activité 2023



ue Francoph

A black and white photograph of an outdoor dining area. In the foreground, there is a simple rectangular table with four legs and a metal mesh chair. On the table, a small potted plant sits in a white container. The background is a rustic stone wall. The entire scene is framed by a large, dark, irregular shape that tapers towards the top, creating a sense of depth and focus on the text.

Le Mot de l'OA

LE MOT DE L'OA

Une année de plus s'est écoulée à la Ligue francophone de triathlon (LF3) et il est l'heure aujourd'hui d'en tirer le bilan. Comme c'est le cas depuis de nombreuses années, nous poursuivons notre engagement dans le processus de professionnalisation de la ligue. Dorénavant, la majorité des tâches opérationnelles sont assurées par des professionnels, garantissant ainsi une continuité et une qualité de service accrues. Leur travail sera présenté dans les pages qui vont suivre.

Du côté des administrateurs de l'OA, ce début d'année 2024 a été marquée par deux grandes étapes pour notre ligue.

Tout d'abord, la publication de notre plan stratégique 2024-2028, un document crucial visant à faire évoluer la LF3 d'une logique de fonctionnement réactive vers une organisation beaucoup plus proactive. Après des années à être pris dans le tourbillon des tâches quotidiennes, nous avons pris le temps nécessaire pour définir clairement les orientations des quatre prochaines années. Les nombreux objectifs intermédiaires que nous nous sommes fixés vont nous permettre de baliser notre parcours dans le développement des quatre piliers que nous avons identifiés : établir une structure performante, populariser notre sport, attirer les jeunes au triathlon et rendre le succès accessible.

Ensuite, notre tournée des provinces, qui s'est déroulée au mois de mars, nous a permis de renouer le dialogue avec les clubs. Les problématiques soulevées lors de ces rencontres ont été diverses et enrichissantes. Elles devraient permettre à l'OA d'orienter au mieux la suite de ses activités pour répondre aux attentes des clubs. Ces rencontres, ainsi que les contacts privilégiés avec les clubs qu'elles nous ont offerts, ont véritablement marqué le début de la mise en pratique de notre plan stratégique et de notre mission : fédérer, soutenir et développer la communauté du triathlon et des sports apparentés. Faire la promotion de ces sports et les rendre attractifs et épanouissants pour tous.

Sportivement vôtre,

Louis Bouillet pour l'Organe d'Administration



LE RAPPORT FINANCIER

Le triathlon en Fédération Wallonie-Bruxelles continue en 2023 sa progression constante d'une dizaine de pourcent de licenciés supplémentaire. Pour cet exercice, l'impact positif de l'évolution des licences a été effacé par un certain nombre d'événements imprévus, dont l'augmentation des frais salariaux, en particulier pour Be3 et le remaniement de la structure LF3.

La ligue a également dû s'adapter à l'évolution générale du coût de la vie et donc à l'indexation des salaires. Plusieurs investissements importants ont également été réalisés lors de cette année: lancement du site web, structures haut-niveau et consultance en management des organisations sportives.

Une attention toute particulière a été portée au suivi de la trésorerie pour 2023, au vu des grandes fluctuations observées récemment dans le versement des différentes subventions dont bénéficient la LF3 et sur lesquelles nous n'avons que peu d'influence. Cet effort a été pérennisé et la ligue restera vigilante dans les années à venir.

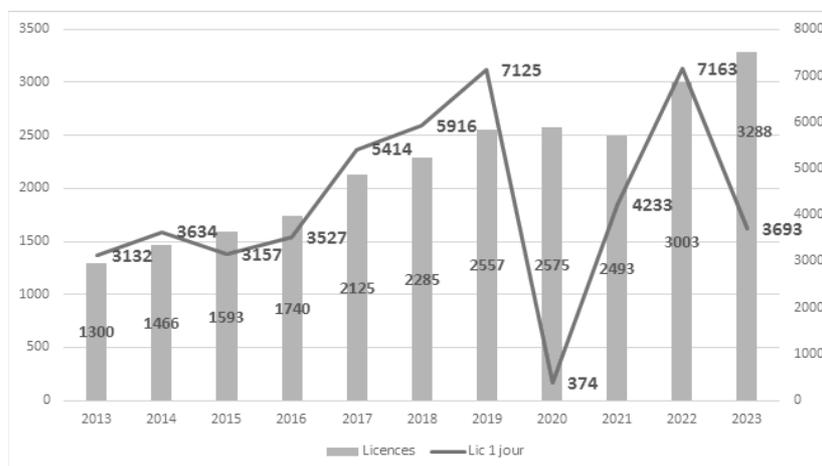
Quelques chiffres

L'année 2023, avec des rentrées record de plus de 815 916€, se clôture par une perte comptable de 2217€, en ligne avec le budget approuvé par l'assemblée générale de mars 2023.

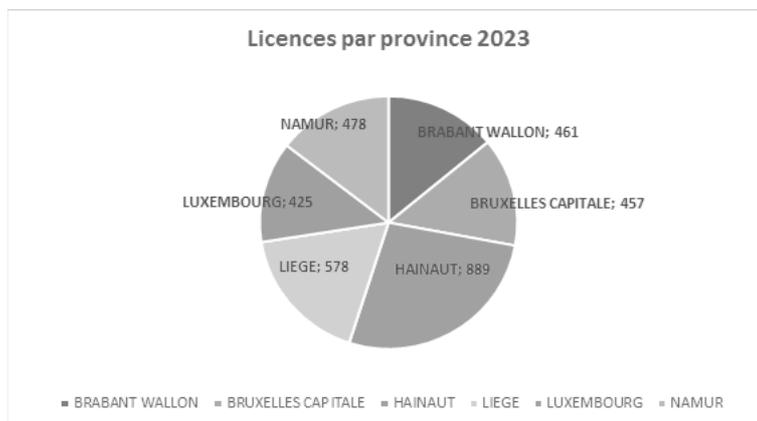
	Résultat 2023	Budget 2024
Rentrées	815 926 €	842619 €
Dépenses	818 133 €	861706 €
Résultat	-2 217 €	- 19 087 €



Après les années Covid, le nombre de licences continue de progresser à un rythme similaire à celui qui a précédé, à plus ou moins 10% de licences supplémentaire chaque année : 3300 licenciés en 2023.



La répartition des licenciés par province reste également assez stable :



Finalement, il faut retenir de 2023 que les moyens de la ligue restent assez limités et doivent être gérés au plus juste. L'optimisation dans ses moindres détails pour réaliser les objectifs définis par l'Organe d'Administration. Certains événements inattendus ont exigé des dépenses extraordinaires. Le budget proposé pour 2024 est, comme l'a été 2023, un peu déficitaire principalement à cause d'engagements pris au sein de la fédération Be3 qui réunit à parité les deux ligues de triathlon belges. Les réserves constituées les années précédentes permettent de l'envisager sereinement et exceptionnellement.



LA FORMATION DES CADRES

Pour pouvoir espérer former les jeunes et les hauts potentiels de demain, la Ligue a mis l'accent en 2023 sur les formations. Le parcours sportif est une succession d'étapes qui mène à l'excellence. La Ligue francophone de triathlon, en partenariat avec L'ADEPS, propose une formation de moniteur en triathlon qui soutient cette progression.

Les formations se distillent en 2 modules : les cours généraux de l'ADEPS et les cours spécifiques de la LF3.

Ces nouvelles formations ont pu être données pour la première fois en 2023. La formation MSeD a quant à elle été conceptualisée cette année pour avoir lieu pour la première fois sous la nouvelle mouture en octobre 2024.

Ci-dessous, les détails de ces formations en 2023 :

- Le module de formation MSi s'est tenu en Brabant Wallon (13 participants)
 - 3 week-ends en présentiel (7/8 octobre, 4/5 novembre et 25/26 novembre 2023)
 - 2 blocs en e-learning
 - 28h de stage en clubs
- Le module MSa a été organisé 2 fois (17 participants)
 - Le week-end du 7/8 octobre (inclus dans MSi) à Ottignies Louvain-La-Neuve
 - Le week-end du 25/26 novembre à Braine-l'Alleud.
- La deuxième partie du module de recyclage MSeβd (8 participants)





LABELLISATION DES CLUBS

Afin de continuer la mise en place de la nouvelle philosophie débutée l'année dernière, le projet de labellisation a été soumis à de nouvelles transformations. À la suite des retours de clubs labellisés et non labellisés, nous avons pu identifier les points forts et faibles de la version 2023. Nous avons également pu mieux identifier les obstacles qui gênaient l'adhésion au projet. Via le plan stratégique nous avons construit de nouveaux objectifs à plus long-terme.

Comme principale modification : le système d'attribution des labels. La version 2023 s'appuie une liste de critères à remplir en fonction des différents labels. La version 2024 a encore été améliorée pour permettre une attribution plus équitable des labels.

Comme l'année dernière nous avons identifié des sujets majeurs dans la réussite de ce projet :

1. Amélioration le suivi et l'accompagnement des clubs de la ligue

- Communication quotidienne ;
- Echanges d'idées ;
- Visites de terrain ;
- Prise en compte des feedbacks.



Actions réalisées en 2023 :

- Visite à tous les clubs labellisés ;
- Participation à des événements de promotion du sport en partenariat avec les clubs locaux ;
- Contact avec les clubs labellisés ;
- Organisation des formations en partenariat avec différents clubs ;
- Rencontre de clubs non-labellisés.



Début 2024 Un nouvel outil a été créé pour plus pour de faciliter la vie de chacun des acteurs dans ce projet. Cette plateforme permet de réunir à un seul endroit l'ensemble des données, l'ensemble des justificatifs et d'offrir un retour immédiat aux clubs quant à la qualité de leurs dossiers.

2. Gage de qualité et récompense des clubs proactifs

- Mise en valeur de leur travail
- Aide via la mise en place d'outils pédagogiques (carnet du triathlète, bracelets, brevets, Pass Progression et carnet de défis pédagogiques)
- Coup de pouce financier
- Travail sur la communication des clubs labellisés

Les retours obtenus sur les différents outils pédagogiques sont positifs et la nouvelle philosophie mise en place commence à marquer les esprits. Nous essayons continuellement d'améliorer et d'amplifier la reconnaissance des clubs pro-actifs et méritants. Lors de notre dernière réunion, les clubs ont apprécié l'effort d'offrir un suivi plus actif et plus complet. Ils espèrent maintenant que cela va continuer dans cette direction.



Ligue Francophone
Triathlon

DÉCOUVERTES DU TRIATHLON

Chefs d'activités ADEPS



La LF3 a participé à la formation continue des cadres sportifs Adeps en 2023. 24 encadrants employés dans les centres sportifs Adeps ont pu suivre une semaine de perfectionnement dans l'animation de séances autour du triathlon. Cette formation devrait permettre

de créer de plus en plus de stages de découverte dans les centres Adeps.

Journée sport santé : Province du Luxembourg

Dans le cadre des journées sport-santé organisées par le service des sports de la province du Luxembourg, la LF3 a initié plus de 600 jeunes (entre 5 et 6ème primaire) à la pratique du triathlon.





Ligue Francophone
Triathlon

SOUTIEN À LA LONGUE DISTANCE

Après une année de transition, notre projet de soutien aux hauts-potentiels longue-distance a démarré sous une nouvelle forme. Plus ambitieux et plus mature, ce projet a gagné en partenaires, en sponsors et en professionnalisme. En écoutant les athlètes, les sponsors et les clubs nous avons atteint un résultat inespéré.

Cette nouvelle énergie se base sur un objectif majeur : offrir l'accompagnement le plus professionnel possible à huit athlètes performants et méritants sur la longue-distance. Nous espérons qu'en proposant une telle structure d'accompagnement nous allons pérenniser un haut niveau de performance du triathlon francophone sur les longues distances. Nous espérons également que cela permettra à certains athlètes de briser ce plafond de verre et de vivre de leur pratique.

Cette année un comité a sélectionné

Sophie Delguste, Cindy Lefebvre, Marine Paniagootidis, Michael Gillain, Tom Goudemant, Louis Heukemes, Antoine Waltzing et Bruno Slegers.

Ils sont soutenus par la LF3 et ses sponsors durant deux saisons. Ils pourront bénéficier de journées de formation LF3 sur la gestion des réseaux sociaux, la gestion de partenaires, des entraînements donnés par des experts de la discipline, et d'autres.

En contrepartie, les athlètes sélectionnés doivent être des ambassadeurs de la LF3 en Belgique et à l'étranger : faire vivre et partager de partager nos valeurs et de représenter le triathlon francophone sur la longue distance.





HAUT NIVEAU

Athlètes sous statut ADEPS

Ils bénéficient d'un statut reconnu par M. Pierre-Yves Jeholet, Ministre des Sports et la Fédération Wallonie-Bruxelles en fonction de leurs performances. Ce statut donne accès à des aides et services pour les soutenir dans leur carrière sportive.

La ligue compte neuf « Sportifs de Haut-Niveau (SHN) » : « reconnus par l'Adeps comme « présentant des niveaux de performance permettant d'augurer des résultats probants lors des Championnats d'Europe, du Monde ou des compétitions assimilées » :

Claire Michel, Alexandra Tondeur, Noah Servais, Erwin Vanderplancke, Arnaud Mengal, Christophe De Keyser, Sébastien Carabin, Arnaud Dely et Maurine Ricour.

Chez les athlètes en devenir, la Ligue compte deux « Espoirs Sportifs (ES) » pour lesquels l'Adeps a validé sur proposition de la LF3 que « leur niveau de performance ou de pratique et l'ensemble des paramètres permettant d'évaluer leur potentiel et leur capacité de progression autorisent à cerner la très forte probabilité d'une carrière sportive au plus haut niveau international » :

Eléonore Hiller et Martin Oldenhove

Les espoirs sportifs sont challengés en permanence par 4 Jeunes Talents (JT) dont « le niveau de performance ou de pratique, l'ensemble des paramètres permettant d'évaluer leur potentiel et leur capacité de progression amène la ligue à penser qu'ils seront bientôt espoir sportif de haut niveau ».

Anton Befayt, Gilles Vanhaelen, Raphael Michaux et Abel Magnette

Les principaux résultats de l'année 2023

Tous les athlètes sportifs de haut niveau ont eu des résultats impressionnants en 2023 qui permettent d'ambitionner de très belles choses en 2024.



Ligue Francophone
Triathlon

Arnaud Mengal : 2ème à la World Cup de Rome et 3ème au Mixed relay test event à Paris (transformé en duathlon)

Claire Michel : 3ème au Mixed relay test event à Paris (transformé en duathlon) et 11ème à la Grande Finale WTCS Pontevedra

Arnaud Dely : 2ème des championnats d'Europe de duathlon

Maurine Ricour : 2ème des championnats d'Europe de duathlon

Noah Servais : Champion d'Europe d'aquathlon

Sébastien Carabin : Champion du monde de cross duathlon



La ligue est fière des efforts faits pour soutenir tous ces athlètes au quotidien, en collaboration avec la ligue néerlandophone (3VL) au sein de « Belgian triathlon » (Be3).

L'équipe des hauts potentiels

En 2023 La ligue a également travaillé pour le futur. La relève se prépare dès aujourd'hui et les prochaines olympiades sont déjà en gestation.



En 2023, deux tests de sélection ont été organisés à l'entrée et à la fin de la saison. Ils ont permis d'identifier de nouveaux jeunes prometteurs. L'équipe des hauts potentiels comptait cette année 9 triathlètes nés en 2008 et 2009. Ils ont pu sur l'année participer à 5

stages d'entraînement (27 jours au total) en étant encadrés par les entraîneurs de la LF3.



Ligue Francophone
Triathlon

ÉVÉNEMENTS 2023

Stage pour tous

Le stage annuel de la LF3, destiné aux adultes, s'est déroulé à Nice au Club Belambra La Colle-sur-Loup du 6 au 13 mai. Il a accueilli cette année près de 120 participants licenciés, accompagnateurs et entraîneurs.



Cyclisme sur piste

Tous les mardis soir, de juin à septembre, les licenciés de la Ligue ont pu profiter sur le circuit de Mettet d'un espace d'entraînement qui leur est spécialement dédié, à l'abri de toute circulation routière. Un service gratuit et réservé exclusivement aux licenciés, naturellement !

Eau libre



La LF3 a organisé le 2 septembre une journée de nage en eau libre au Centre ADEPS le Cierneau des lacs de l'Eau d'Heure. Presque 100 triathlètes ont profité de l'occasion.



Ligue Francophone
Triathlon

Remise des prix

Pour les kids



La remise des prix du Challenge Kids a eu lieu le dimanche 24 septembre, lors de sa dernière manche à l'Aquathlon du Triathlon team Braine, sur le site des 2 lacs du Paradis à Braine l'Alleud. Félicitations à tous nos FINISHER KIDS !

Gala

Au cours d'une soirée de gala organisée le vendredi 17 novembre à Namur à l'Espace Culturel d'Harscamp, en présence de quelque 230 personnes, la LF3 a récompensé et mis à l'honneur ses athlètes qui se sont distingués en 2023 sur ses différents challenges.

Réunion des organisateurs

En matinée du 26 novembre, tous les clubs organisateurs se sont réunis au Centre Adeps de Jambes pour conclure le calendrier des événements LF3 pour la saison 2024. La réunion des organisateurs reste également un lieu d'échange et de rencontre pour les clubs et acteurs de la communauté du triathlon en Wallonie.

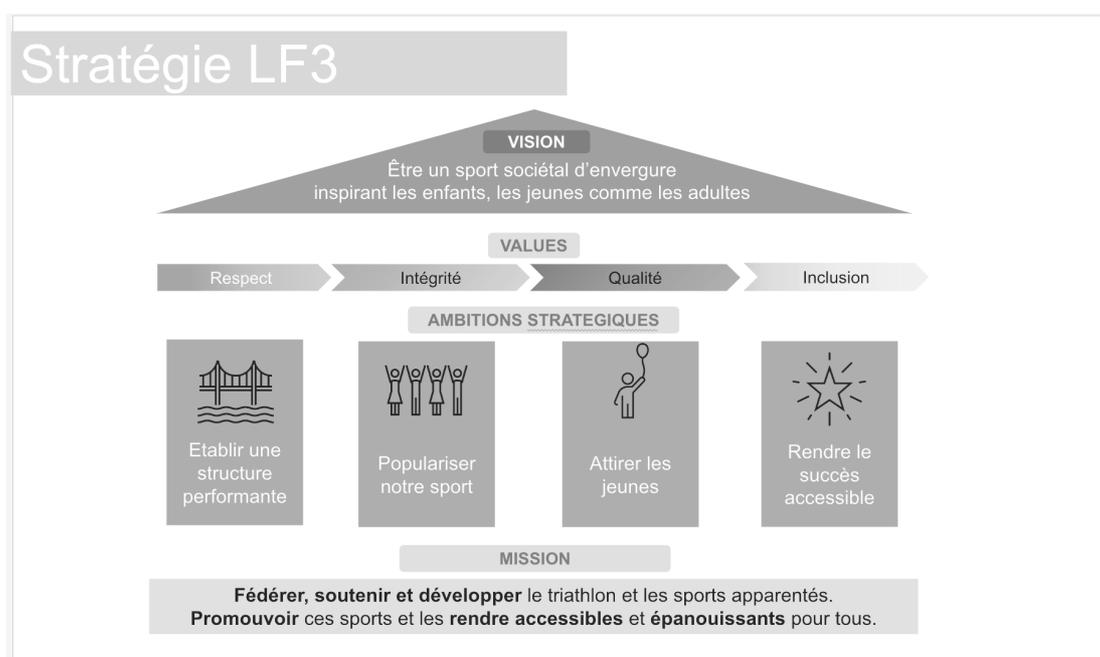




PLAN STRATÉGIQUE 2024-2028

Toutes les activités réalisées en 2023 s'inscrivent dans le cadre de notre exercice stratégique commencé en juillet 2022 et fini en décembre 2023 avec la validation de notre organe d'administration. Cet exercice de presque un an et demi a pris en compte les enjeux à la fois de nos clubs et de nos athlètes.

Notre plan stratégique 2024-2028 sera présenté aux clubs en premier lieu province par province puis à notre assemblée générale de mars 2024. Il est l'aboutissement de la transformation qui s'opère à la LF3 ces dernières années vers une structure professionnalisée et efficiente. Il a pour vocation de nous guider vers 2028, année olympique mais également année du **50ème anniversaire** de l'apparition du triathlon moderne.





Ligue Francophone
Triathlon

MOT DU CONSEIL ÉTHIQUE

Le conseil éthique a été constitué en avril 2023. Il assure la promotion des valeurs éthiques, déontologiques et citoyennes du triathlon. Il est compétent pour la résolution de litiges conformément à l'article 39 des statuts de la ligue francophone de triathlon (voir ci-dessous "procédure de conciliation" et "procédure disciplinaire"). Il est le point de contact pour les membres de la LF3 et le référent pour des situations problématiques (harcèlement, conflits d'intérêt, etc...). Il est le relais du Réseau éthique de la Fédération Wallonie-Bruxelles, et transmet les informations relatives à l'éthique aux clubs et membres de la LF3. Il est l'instance d'appel des décisions prises en vertu du règlement sportif.

En ce début d'année 2024, le conseil éthique souhaite se renforcer et fait appel à tous les volontaires pour grossir ses rangs !



Ligue Francophone
Triathlon

EN CONCLUSION

L'année 2023 a été une période de succès et de progrès pour la LF3. Les athlètes de haut niveau ont brillé sur la scène internationale, avec des résultats impressionnants. La relève est prometteuse, avec des jeunes talents en devenir. La LF3 a également renforcé son soutien au projet ambitieux loongue distance.

Les formations pour les cadres et les initiatives de labellisation des clubs ont été repensées pour une meilleure efficacité. Malgré une légère perte financière, les investissements dans le développement de la ligue et des athlètes ont été soulignés comme nécessaires.

Les événements de l'année, comme le stage annuel, les entraînements spécifiques, et les journées de promotion, ont dynamisé la communauté triathlète.

Enfin, le conseil éthique a été créé pour promouvoir les valeurs du triathlon et agir en cas de litiges.

Un immense merci aux employés de la ligue : Benoit, Corinne, Emilien, Olivier, Pascale, Thibault, qui font vivre la ligue au quotidien et supportent tous les clubs et les athlètes !

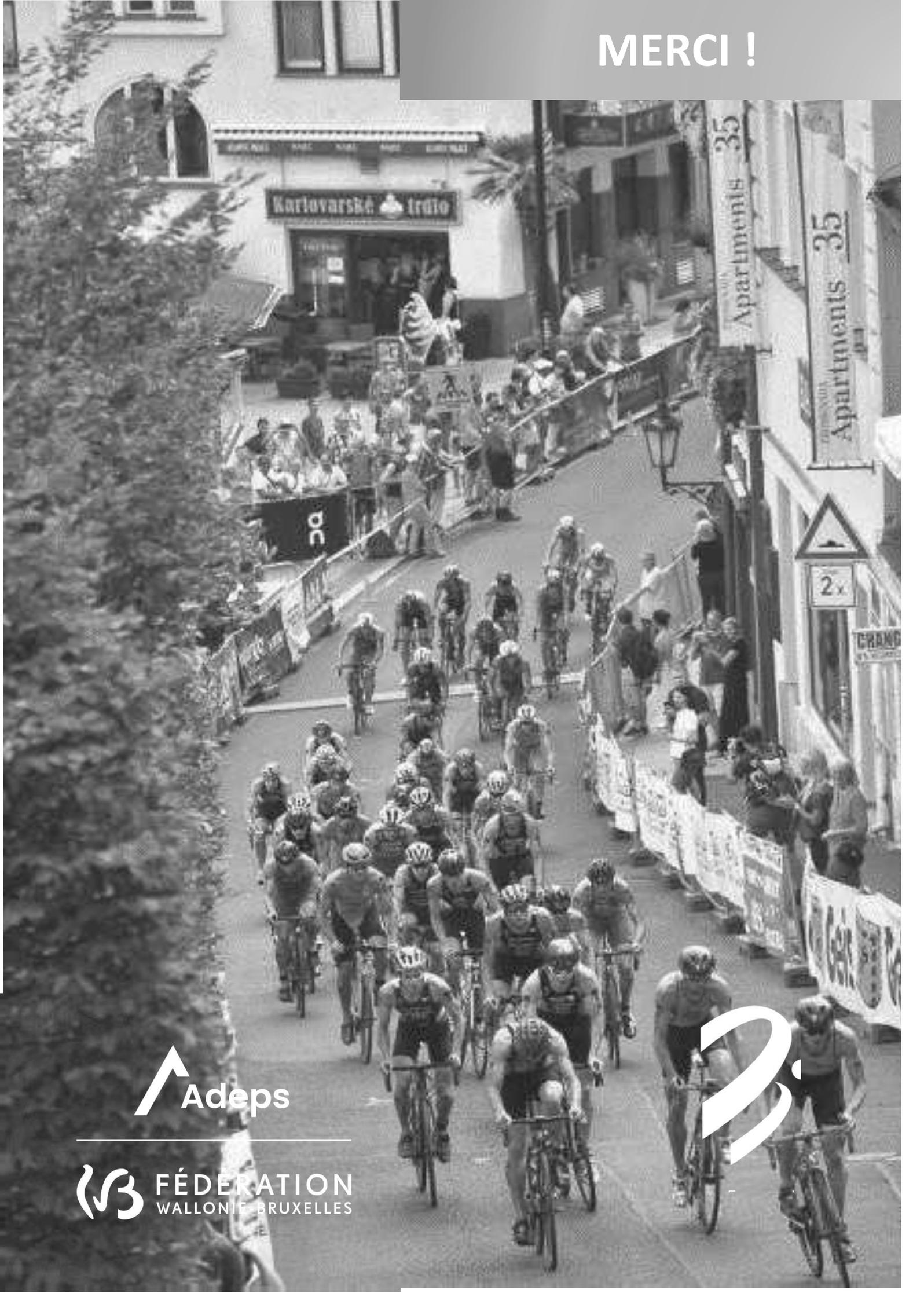
Un immense merci à tous les bénévoles, arbitres, administrateurs, et membres des commissions pour leur indispensable implication !

Un immense merci enfin à tous les clubs, qui font vivre notre magnifique sport au quotidien auprès de milliers de triathlètes, et donnent corps et âmes pour le plaisir des petits.

Et malgré tout ça, nous ne pourrions rien faire sans le soutien sans faille et grandissant de l'Adeps.



MERCI !



 Adeps

 FÉDÉRATION
WALLONIE BRUXELLES



Valeurs EUR

	Codes	2023 2023
ACTIFS IMMOBILISES	20/28	2.067,55
II. Immobilisations incorporelles(ann. II)	21	
215000 Logiciels standard d'application	21	1.089.00
215009 AMORT s/IMMO INCORP LOGICIEL SITE	21	(1.089.00)
216000 FORMATIONS LOGICIELS	21	726.00
216009 AMORT s/IMMO INCORP FORMATIONS	21	(726.00)
III. Immobilisations corporelles(ann. III)	22/27	252,55
B. Installations, machines et outillage	23	121.00
2. Autres	232	121.00
232100 Autre outillage	232	47.534.80
232109 AMORT s/ autres outillages	232	(47.413.80)
C. Mobilier et matériel roulant	24	131.55
1. Appartenant à l'association en pleine propriété	241	131.55
240100 Autre mobilier et matériel de bureau	241	13.287.81
240109 AMORT s/Mobil. et mat. de bureau	241	(13.156.26)
2. Autre	242	
242110 MATERIEL SPORTIF COMBIS DOSS	242	3.229.91
242119 Amortissements s/Matériel sportif C - D	242	(3.229.91)
242130 MATERIEL SPORTIF	242	3.107.89
242139 Amortissement s/Mat Compet	242	(3.107.89)
242150 MATERIEL DE TRANSPORT	242	379.00
242159 Amort s/Matériel de transport	242	(379.00)
IV. Immobilisations financières (ann. IV et V)	28	1.815,00
C. Autres immobilisations financières	284/8	1.815.00
2. Créances et cautionnements en numéraire	285/8	1.815.00
288000 Cautions versés en num SIEGE SOCIAL	285/8	1.815.00

Valeurs EUR

	Codes	2023 2023
ACTIFS CIRCULANTS		
VII. Créances à un an au plus	29/58	321.087,61
A. Créances commerciales	40/41	6.380,83
400000 Clients	40	6.380,83
	40	6.380,83
IX. Valeurs disponibles	54/58	154.068,12
550001 3700 8035 8426	54/58	95.039,24
550011 3704 0018 0560	54/58	7.798,08
550100 3630 8498 3356	54/58	51.230,80
X. Comptes de régularisation (ann. VII)	490/1	160.638,66
491000 Produits acquis	490/1	160.638,66
TOTAL DE L'ACTIF		323.155,16

Valeurs EUR

	Codes	2023 2023
FONDS SOCIAL		
I. Fonds associatifs	10/15	178.767,18
B. Moyens permanents	10	202.261,66
1011100 Moyens permanents recus en espèce	101	202.261,66
101	101	202.261,66
V. Bénéfice reporté	140	
Perte reportée (-)	141	(23.494,48)
141000 Perte reportée (-)	141	(23.494,48)
PROVISIONS		
VII. A. Provisions pour risques et charges	16	59.317,36
4. Autres risques et charges (ann. IX)	160/5	59.317,36
163000 Provisions or autres risques et charges	163/5	59.317,36
163001 PROVISION charges probables	163/5	11.000,00
	163/5	48.317,36
DETTES		
IX. Dettes à un an au plus (ann. X)	17/49	85.070,62
C. Dettes commerciales	42/48	23.706,53
1. Fournisseurs	44	13.874,45
440000 Fournisseurs	440/4	13.874,45
	440/4	13.874,45
E. Dettes fiscales, salariales et sociales	45	9.682,08
2. Rémunérations et charges sociales	454/9	9.682,08
454100 Acomptes ONSS	454/9	(2.189,02)
455200 Rémunérations dues - employés	454/9	1.887,94
456200 Pécule de vacances - employés	454/9	9.983,16
F. Dettes diverses	48	150,00
1. Obligations, coupons échus et cautionnements recus en numéraire	480/8	150,00
488000 Cautionnements recus en numéraire	480/8	150,00
X. Comptes de régularisation(ann. XI)	492/3	61.364,09
492000 Charges à imputer	492/3	768,69
493000 Produits à reporter	492/3	52.253,00
499000 Comptes d'attente	492/3	8.342,40
TOTAL DU PASSIF		323.155,16

Valeurs EUR

	Codes	2023 2023
I. Ventes et prestations		
	70/74	859.625,93
A. Chiffre d'affaires (ann. XII. A)	70	58.423.20
700300 VENTES DIVERSES	70	90.00
701000 INSCRIPTION FORMATION CADRES	70	5.040.00
701400 INSCRIPTIONS STAGES LIGUE	70	760.00
701970 INSCRIPTIONS STAGES COMM JEUNES	70	4.890.00
701990 INSCRIPTIONS STAGES STRUCTURE	70	38.640.00
702000 Prestations de services	70	6.296.00
704100 ORGANISATIONS	70	500.00
704500 ASSURANCE Bénévoles 703100	70	457.20
705100 SPONSORING	70	1.750.00
D. Cotisations, dons, leas et subsides (ann. XII. B)	73	755.562.72
731100 LICENCES	73	169.400.00
731101 LICENCES 1 JOUR	73	31.912.50
731200 AFFILIATIONS CLUBS	73	28.100.00
737000 SUBVENTION FORFAITAIRE FONCTIONNEMENT	73	60.443.19
737201 SUBVENTION COMPL PLAN PROGRAMME	73	315.000.00
737208 SUBVENTION DETECTION HP	73	34.495.25
737209 SUBVENTION HP FORMATION	73	18.000.00
737210 SUBVENTION FORMATION PP	73	17.500.00
737310 SUBVENTION EMPLOI	73	30.678.21
739400 LOTERIE NATIONALE	73	16.000.00
739986 SUBV LABELISATION	73	34.033.57
E. Autres produits d'exploitation	74	45.640.01
746001 SALAIRE NET ATHLETES SUBVENTIONNES	74	29.513.28
746002 ONSS ATHLETES SUBVENTIONNES	74	1.056.96
746003 PPROF ATHLETES SUBVENTIONNES	74	10.112.70
746004 ACTIRIS SURPLUS SUBVENTION	74	4.892.70
746700 Rétrocession de chaes soc.	74	64.37
II. Coût des ventes et des prestations		
	60/64	(863.162,78)
B. Services et biens divers	61	(500.979.94)
610000 CHARGES LOCATIVES	61	(7.635.66)
610200 LOCATIONS SALLES/REUNIONS	61	(249.80)
612500 IMPRIMES et FOURNITURES DE BUREAU	61	(1.690.74)
612600 FRAIS DE POSTE	61	(734.52)
612700 TELEPHONE FAX	61	(1.572.32)
612800 INTERNET SITE	61	(14.958.64)
612801 GESTION INFORMATIQUE	61	(1.215.64)
612802 LICENCES SITE ET MATERIEL	61	(2.828.97)
612810 SALONS / MARKETING	61	(3.037.92)
612900 EQUIPEMENTS DES ARBITRES	61	(501.18)
612910 PRESTATIONS + DEPL ARBITRAGE	61	(18.592.61)
612930 FORMATIONS JUGES ARBITRES 612 850	61	(153.00)
612936 LOS SALLE et CATERING ARBITRAGE	61	(188.31)
612940 REMISE DES PRIX 6155	61	(12.342.86)
612950 DIVERS ADM ET REDEVANCES	61	(68.90)
612951 FRAIS A CHARGE DE LA LIGUE	61	(1.996.00)
612960 INDEMNITE FORFAITAIRE DE VOLONTARIAT ADM	61	(4.759.75)
612970 COMMISSION DES JEUNES	61	(912.97)
612974 FORMATION DETECTION HP	61	(18.002.00)
612980 MATERIEL SPORTIF FONCT.	61	(3.267.42)
612986 LABELISATION	61	(5.991.60)
612990 STRUCTURE SPORTIVE LIGUE	61	(44.587.49)
613100 Commissions aux tiers	61	(532.40)
613200 FRAIS SECRETARIAT SOCIAL	61	(6.097.85)
613290 Autres experts 613 100	61	(8.887.17)
613301 COTISATIONS FEDERATIONS	61	(19.522.00)
613320 AIDE AUX CLUBS FORMATEURS	61	(19.914.91)
614210 ASSURANCE VEHICULES MISSIONS	61	(907.35)
614300 ASSURANCES MEMBRES	61	(20.521.14)
614500 AUTRES ASSURANCES	61	(747.12)
615120 FRAIS DIVERS CADRES	61	(5.298.60)
615200 FRAIS DE DEPLACEMENT BELGIQUE	61	(9.021.18)
615310 Insertions au Moniteur et média	61	(157.42)

Valeurs EUR

	Codes	2023 2023
615600 SUIVI PERMANENT 616 200	61	(18.840.23)
615601 REMUN EXTERNE PP	61	(18.218.58)
615610 STAGE PP DEPENSES DIVERSES	61	(352.62)
615611 STAGE PP DEPLACEMENTS	61	(9.803.88)
615612 STAGE PP PENSION	61	(17.955.17)
615613 STAGE PP LOCATION INFRASTRUCTURE	61	(209.25)
615614 STAGE PP MATERIEL	61	(15.00)
615619 STAGE PP PRESTATIONS	61	(1.132.76)
615690 AIDE INDIVIDUELLE DIVERS	61	(665.00)
615691 AIDE INDIVIDUELLE 1	61	(46.884.77)
615692 AIDE INDIVIDUELLE 2	61	(15.890.74)
615693 AIDE INDIVIDUELLE 3	61	(14.576.93)
615694 AIDE INDIVIDUELLE 4	61	(1.545.00)
615695 AIDE INDIVIDUELLE 5	61	(24.766.55)
615696 AIDE INDIVIDUELLE 6	61	(14.138.94)
615698 AIDE INDIVIDUELLE 8	61	(1.225.00)
615702 FORMATION CADRE LOCATION INFRASTRUCTURE	61	(692.70)
615703 FORMATION CADRE DEPL chargés de cours	61	(536.25)
615704 FORM CADRE REMUN chargé de cours	61	(5.607.44)
615705 FORM CADRE - MATERIEL DIDACTIQUE -	61	(363.15)
615706 FORM CADRES - FRAIS DE REUNION -	61	(280.00)
615750 COMPET PP DIVERS	61	(2.04)
615751 COMPET PP PENSION	61	(11.502.45)
615753 COMPET PP DEPLACEMENTS	61	(19.850.04)
615755 COMPET PP FRAIS MEDICAUX	61	(10.04)
615758 COMPET PP INSCRIPTIONS	61	(3.449.04)
615759 COMPET PP PRESTATIONS	61	(600.00)
615971 PENSION DETECTION HP	61	(12.974.12)
615972 LOC INFRA DETECTION HP	61	(901.00)
615973 DEPL DETECTION HP	61	(7.167.01)
615975 PRESTATIONS HP	61	(5.400.00)
615977 Matériel HP	61	(1.200.00)
615979 DIVERS HP	61	(3.173.12)
616315 PROMOTION VETEMENTS	61	(1.264.36)
616700 FRAIS RECEPTION et REUNIONS 615 400	61	(2.826.92)
616800 Cadeaux et obligations clientèle	61	(64.40)
C. Rémunérations, charges sociales et pensions (ann. XII. C2)	62	(339.726.66)
620100 Rémunérations - Personnel PP	62	(38.581.27)
620200 Rémunérations - Employés	62	(121.803.66)
620210 PRECOMPTE PROF S/SALAIRE	62	(57.835.32)
620240 Double pécule de vac. - Employés	62	(5.492.41)
620410 Rémunération ART 17	62	(23.003.17)
620600 Petites alimentation et boissons	62	(1.800.00)
621020 Cotisations ONSS sur salaires - employés	62	(29.720.84)
621100 COTISATIONS PATRONALES DA	62	(39.547.73)
621110 COTISATIONS PATRONALES PP	62	(18.837.57)
623000 Assurance-loi. RC & chemin du travail	62	(1.356.12)
623101 SERVICE MEDICAL	62	(621.15)
623240 Eco-chèques	62	(3.63)
623260 Télétravail forfait	62	(4.936.80)
625020 Dotation provision PV - employés	62	(9.983.16)
625120 Util. / reprise provision PV - employés	62	13.796.17
D. Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	630	(866.32)
630200 Dot. Amort. s/ imm. corporelles	630	(501.78)
630205 Dot. Amort. s/ imm. corporelles INFORMAT	630	(364.54)
F. Provisions pour risques et charges (dotations +, utilisations et reprises -) (ann. XII. C3 et E)	635/8	(19.038.32)
637000 Dot. provision autres risques & charges	635/8	(32.000.00)
637101 Util./reor. Prov. CHARGES PROBABLES (-)	635/8	12.961.68
G. Autres charges d'exploitation (ann. XII. F)	640/8	(2.551.54)
643900 AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	640/8	(2.551.54)
III. Bénéfice d'exploitation (+)	70/64	
Perte d'exploitation (-)	64/70	(3.536,85)
IV. Produits financiers	75	174,78

Valeurs EUR

	Codes	2023 2023
B. Produits des actifs circulants	751	173.15
751000 Produits des actifs circulants	751	173.15
C. Autres produits financiers (ann. XIII. A)	752/9	1.63
758200 Différence sur paiements	752/9	1.63
V. Charges financières	65	(546,83)
C. Autres charges financières (ann. XIII. E)	652/9	(546.83)
654000 Différences de change	652/9	(0.09)
658200 Différences sur paiements	652/9	(7.13)
659000 Frais bancaires	652/9	(539.61)
VI. Bénéfice courant (+)	70/65	
Perte courante (-)	65/70	(3.908,90)

Valeurs EUR

	Codes	2023 2023
VI. Bénéfice courant (+)	(70/65)	
Perte courante (-)	(65/70)	(3.908,90)
VII. Produits exceptionnels	76	1.691,90
E. Autres produits exceptionnels (ann. XIV. A)	764/9	1.691.90
769000 Autres produits exceptionnels	764/9	1.691.90
IX. Bénéfice de l'exercice	70/66	
Perte de l'exercice (-)	66/70	(2.217,00)

Valeurs EUR

	Codes	2023 2023
II. Coût des ventes et des prestations (-)	60/64	(863.162,78)
B. Services et biens divers	61	(500.979,94)
610000 CHARGES LOCATIVES	61	(7.635.66)
610200 LOCATIONS SALLES/REUNIONS	61	(249.80)
612500 IMPRIMES et FOURNITURES DE BUREAU	61	(1.690.74)
612600 FRAIS DE POSTE	61	(734.52)
612700 TELEPHONE FAX	61	(1.572.32)
612800 INTERNET SITE	61	(14.958.64)
612801 GESTION INFORMATIQUE	61	(1.215.64)
612802 LICENCES SITE ET MATERIEL	61	(2.828.97)
612810 SALONS / MARKETING	61	(3.037.92)
612900 EQUIPEMENTS DES ARBITRES	61	(501.18)
612910 PRESTATIONS + DEPL ARBITRAGE	61	(18.592.61)
612930 FORMATIONS JUGES ARBITRES 612 850	61	(153.00)
612936 LOS SALLE et CATERING ARBITRAGE	61	(188.31)
612940 REMISE DES PRIX 6155	61	(12.342.86)
612950 DIVERS ADM ET REDEVANCES	61	(68.90)
612951 FRAIS A CHARGE DE LA LIGUE	61	(1.996.00)
612960 INDEMNITE FORFAITAIRE DE VOLONTARIAT ADM	61	(4.759.75)
612970 COMMISSION DES JEUNES	61	(912.97)
612974 FORMATION DETECTION HP	61	(18.002.00)
612980 MATERIEL SPORTIF FONCT.	61	(3.267.42)
612986 LABELISATION	61	(5.991.60)
612990 STRUCTURE SPORTIVE LIGUE	61	(44.587.49)
613100 Commissions aux tiers	61	(532.40)
613200 FRAIS SECRETARIAT SOCIAL	61	(6.097.85)
613290 Autres experts 613 100	61	(8.887.17)
613301 COTISATIONS FEDERATIONS	61	(19.522.00)
613320 AIDE AUX CLUBS FORMATEURS	61	(19.914.91)
614210 ASSURANCE VEHICULES MISSIONS	61	(907.35)
614300 ASSURANCES MEMBRES	61	(20.521.14)
614500 AUTRES ASSURANCES	61	(747.12)
615120 FRAIS DIVERS CADRES	61	(5.298.60)
615200 FRAIS DE DEPLACEMENT BELGIQUE	61	(9.021.18)
615310 Insertions au Moniteur et média	61	(157.42)
615600 SUIVI PERMANENT 616 200	61	(18.840.23)
615601 REMUN EXTERNE PP	61	(18.218.58)
615610 STAGE PP DEPENSES DIVERSES	61	(352.62)
615611 STAGE PP DEPLACEMENTS	61	(9.803.88)
615612 STAGE PP PENSION	61	(17.955.17)
615613 STAGE PP LOCATION INFRASTRUCTURE	61	(209.25)
615614 STAGE PP MATERIEL	61	(15.00)
615619 STAGE PP PRESTATIONS	61	(1.132.76)
615690 AIDE INDIVIDUELLE DIVERS	61	(665.00)
615691 AIDE INDIVIDUELLE 1	61	(46.884.77)
615692 AIDE INDIVIDUELLE 2	61	(15.890.74)
615693 AIDE INDIVIDUELLE 3	61	(14.576.93)
615694 AIDE INDIVIDUELLE 4	61	(1.545.00)
615695 AIDE INDIVIDUELLE 5	61	(24.766.55)
615696 AIDE INDIVIDUELLE 6	61	(14.138.94)
615698 AIDE INDIVIDUELLE 8	61	(1.225.00)
615702 FORMATION CADRE LOCATION INFRASTRUCTURE	61	(692.70)
615703 FORMATION CADRE DEPL charaés de cours	61	(536.25)
615704 FORM CADRE REMUN charaé de cours	61	(5.607.44)
615705 FORM CADRE - MATERIEL DIDACTIQUE -	61	(363.15)
615706 FORM CADRES - FRAIS DE REUNION -	61	(280.00)
615750 COMPET PP DIVERS	61	(2.04)
615751 COMPET PP PENSION	61	(11.502.45)
615753 COMPET PP DEPLACEMENTS	61	(19.850.04)
615755 COMPET PP FRAIS MEDICAUX	61	(10.04)
615758 COMPET PP INSCRIPTIONS	61	(3.449.04)
615759 COMPET PP PRESTATIONS	61	(600.00)
615971 PENSION DETECTION HP	61	(12.974.12)
615972 LOC INFRA DETECTION HP	61	(901.00)
615973 DEPL DETECTION HP	61	(7.167.01)
615975 PRESTATIONS HP	61	(5.400.00)
615977 Matériel HP	61	(1.200.00)

Valeurs EUR

	Codes	2023 2023
615979 DIVERS HP	61	(3.173,12)
616315 PROMOTION VETEMENTS	61	(1.264,36)
616700 FRAIS RECEPTION et REUNIONS 615 400	61	(2.826,92)
616800 Cadeaux et obligations clientèle	61	(64,40)
C. Rémunérations, charges sociales et bensions (ann. XII. C2)	62	(339.726,66)
620100 Rémunérations - Personnel PP	62	(38.581,27)
620200 Rémunérations - Employés	62	(121.803,66)
620210 PRECOMPTE PROF S/SALAIRE	62	(57.835,32)
620240 Double pécule de vac. - Employés	62	(5.492,41)
620410 Rémunération ART 17	62	(23.003,17)
620600 Petites alimentation et boissons	62	(1.800,00)
621020 Cotisations ONSS sur salaires - employés	62	(29.720,84)
621100 COTISATIONS PATRONALES DA	62	(39.547,73)
621110 COTISATIONS PATRONALES PP	62	(18.837,57)
623000 Assurance-loi. RC & chemin du travail	62	(1.356,12)
623101 SERVICE MEDICAL	62	(621,15)
623240 Eco-chèques	62	(3,63)
623260 Télétravail forfait	62	(4.936,80)
625020 Dotation provision PV - employés	62	(9.983,16)
625120 Util. / reprise provision PV - employés	62	13.796,17
D. Amortissements et réductions de valeurs sur frais d'établissement , sur immobilisations incorporelles et	630	(866,32)
630200 Dot. Amort. s/ imm. corporelles	630	(501,78)
630205 Dot. Amort. s/ imm. corporelles INFORMAT	630	(364,54)
F. Provisions pour risques et charges (dotations +, utilisations et reprises -) (ann. XII. C3 et E)	635/8	(19.038,32)
637000 Dot. provision autres risques & charges	635/8	(32.000,00)
637101 Util./repr. Prov. CHARGES PROBABLES (-)	635/8	12.961,68
G. Autres charges d'exploitation (ann. XII. F)	640/8	(2.551,54)
643900 AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	640/8	(2.551,54)
V. Charges financières	65	(546,83)
C. Autres charges financières (ann. XIII, E)	652/9	(546,83)
654000 Différences de change	652/9	(0,09)
658200 Différences sur paiements	652/9	(7,13)
659000 Frais bancaires	652/9	(539,61)
IX. Bénéfice de l'exercice	70/66	
TOTAL		(863.709,61)

Valeurs EUR

	Codes	2023 2023
PRODUITS		
I. Ventes et prestations		
A. Chiffre d'affaires (ann. XII, A)	70/74	859.625,93
700300 VENTES DIVERSES	70	58.423,20
701000 INSCRIPTION FORMATION CADRES	70	90.00
701400 INSCRIPTIONS STAGES LIGUE	70	5.040.00
701970 INSCRIPTIONS STAGES COMM JEUNES	70	760.00
701990 INSCRIPTIONS STAGES STRUCTURE	70	4.890.00
702000 Prestations de services	70	38.640.00
704100 ORGANISATIONS	70	6.296.00
704500 ASSURANCE Bénévoles 703100	70	500.00
705100 SPONSORING	70	457.20
	70	1.750.00
D. Cotisations, dons, leas et subsides (ann. XII, B)	73	755.562,72
731100 LICENCES	73	169.400.00
731101 LICENCES 1 JOUR	73	31.912.50
731200 AFFILIATIONS CLUBS	73	28.100.00
737000 SUBVENTION FORFAITAIRE FONCTIONNEMENT	73	60.443.19
737201 SUBVENTION COMPL PLAN PROGRAMME	73	315.000.00
737208 SUBVENTION DETECTION HP	73	34.495.25
737209 SUBVENTION HP FORMATION	73	18.000.00
737210 SUBVENTION FORMATION PP	73	17.500.00
737310 SUBVENTION EMPLOI	73	30.678.21
739400 LOTERIE NATIONALE	73	16.000.00
739986 SUBV LABELISATION	73	34.033.57
E. Autres produits d'exploitation	74	45.640,01
746001 SALAIRE NET ATHLETES SUBVENTIONNES	74	29.513.28
746002 ONSS ATHLETES SUBVENTIONNES	74	1.056.96
746003 PPROF ATHLETES SUBVENTIONNES	74	10.112.70
746004 ACTIRIS SURPLUS SUBVENTION	74	4.892.70
746700 Rétrocession de chqes soc.	74	64.37
IV. Produits financiers		
B. Produits des actifs circulants	75	174,78
751000 Produits des actifs circulants	751	173,15
	751	173.15
C. Autres produits financiers (ann. XIII, A)	752/9	1,63
758200 Différence sur paiements	752/9	1.63
VII. Produits exceptionnels		
E. Autres produits exceptionnels (ann. XIV, A)	76	1.691,90
769000 Autres produits exceptionnels	764/9	1.691,90
	764/9	1.691.90
IX. Perte de l'exercice		
	66/70	(2.217,00)
TOTAL		863.709,61

RAPPORT DE VERIFICATION

A la demande de Madame CARO, responsable de la comptabilité de L'ASBL « Ligue francophone de Triathlon » en abrégé « LF3 » dont le siège sociale est établi Rue Fond Cattelain 2 à 1435 Mont-Saint-Guibert, je soussignée Aurélie MEYER, expert-comptable certifié et conseil fiscal inscrit au tableau de l'ITAA sous le n°10.888.046, agissant en qualité de représentant permanent de la SComm AURELIE MEYER, administrateur de la SRL JACQUES & ASSOCIÉS, société d'expertise comptable et de Conseil fiscal certifiée enregistrée au tableau de l'ITAA sous le n° 50.531.138, ai l'honneur de vous rendre compte de ma mission de vérification des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2023.

C'est en toute indépendance que j'ai accepté la mission qui m'a été confiée.

Conformément aux normes comptables communément admises, j'ai vérifié la comptabilité de l'association ainsi que les pièces justificatives qui m'ont été présentées.

La comptabilité est tenue en interne par Madame CARO et ceci de manière complète et régulière aux moyens de programmes informatiques adaptés.

Madame CARO m'a communiqué toutes les pièces et documents comptables utiles à ma mission et a répondu à toutes mes questions de manière précise. Je tiens à la remercier.

Au terme de mon analyse, je puis attester que le total du bilan arrêté au 31 décembre 2023 s'élève 323.155,16 € et le compte de résultats présente une perte de 2.217,00 €.

Conformément à ses règles d'évaluation, l'association procède d'année en année à la constitution d'une provision pour les pécules de vacances utilisable au cours de l'exercice comptable suivant limitée au calcul des doubles pécules.

Compte tenu de ces éléments, je peux attester que le bilan et le compte de résultats qui vous sont présentés reflètent l'image fidèle et sincère de l'association.

Fait à Verviers, le 26 février 2024

Aurélie MEYER
Expert Comptable certifié



BUDGET 2024

ENTREES		Entrées 2024
ADEPS	Subvention forfaitaire	60.500,00
	Subvention emploi + forfait secrétariat soc	30.500,00
	Subvention labellisation	21.564,00
ATHLETES	Licences annuelles en cours	180.000,00
	Licences à la journée	50.500,00
	Sport pour tous -stage adultes	600,00
	Stages Team détection HP	10.000,00
	Développement Jeunes	8.000,00
	Inscriptions Formation cadres	11.000,00
	Ventes diverses	0,00
CLUBS	Affiliations clubs	35.025,00
	Organisations	500,00
	Assurances Bénévoles	500,00
AUTRES	Sponsoring	1.750,00
	Loterie Nationale	19.000,00
	Recettes exceptionnelles	
	Intérêts	180,00
	Subvention detection HP	28.000,00
FC	Subvention formation cadres PP	20.000,00
FCHP	Subvention formation cadres HP	15.000,00
PP	Subvention Haut niveau PP	350.000,00

842.619,00

SORTIES		Sorties 2024	
STI	Secrétariat fournitures	2.250,00	
	Tél + Inter + Gestion inform + SITE LIC	8.000,00	
ASSURANC	Assurance missions	915,00	
	Assurances membres	24.000,00	
	Assurances Administrateurs et autres	750,00	
CLUBS	Aides aux clubs formateurs/organ LABEL	22.000,00	
	Frais liés à la labellisation	6.350,00	
ADMINISTR	Déplacements Administrateurs et personnel	9.800,00	
	Indemn Forfaitaire volontariat Administrateurs	5.000,00	
	Frais de réunions et de représentation	3.000,00	
	Frais de publication	170,00	
CADRES	Rémunérations		
	Charges légales (ONSS + cot patr)	206.541,06	
	Précompte prof		
	Frais secrétariat social	5.500,00	
	Assurance Loi RC + acc travail	1.400,00	
	Service médical personnel	630,00	
AUTRES	Cadre - Frais divers (formation)		
	Locations	8.040,00	
	Cotisation COIB + AISF + Be3 + CIDD	32.000,00	
	Achat matériels	2.700,00	
	Sport pour tous	3.000,00	
	Diversité - METTET - CIERNEAU	4.000,00	
	BeA3Girl/Start to Tri	3.000,00	
	Développement LD	4.160,00	
	Team develop et perf HP	21.000,00	
	Développement des jeunes	1.000,00	
	Remise des prix	14.000,00	
	Promotion, sponsoring - marketing - matériel	16.000,00	
	Divers Expert + dépenses diverses	600,00	
	Tenues représentation LF3	2.000,00	
	Para-triathlon	1.500,00	
	Projets spécifiques plan stratégique	5.000,00	
	Frais bancaires	1.000,00	
	Frais PP divers+(145*12) + Frais FC divers	5.000,00	
	ARBITRAGE	Arbitrage	28.400,00
		Equipements des arbitres	4.200,00
Prestations + Depl Arbitrage		23.000,00	
Formation des arbitres et débrief		1.200,00	
	Dépenses detection HP	28.000,00	
FC	Subvention formation cadres	20.000,00	
FCHP	Subvention formation cadres HP	15.000,00	
PP	Subvention Haut niveau PP	350.000,00	

861.706,06

RESULTAT 2024	
RESULTAT HORS amortissements et provis	
TOTAUX BUDGET :	-19.087,06
RESULTAT AVEC amortissements et provis	
TOTAUX BUDGET :	-31.087,06